

l'atomisation soit à la tentation de l'autarcie, doivent évidemment être maîtrisés autant que possible et requièrent un leadership affirmé.

### Un problème récurrent

Dans une autre perspective, un institut de SST est fournisseur de prestations. La proximité de compétences complémentaires et potentiellement interactives ne suffit évidemment pas à fonder une « science », encore faut-il que cette dernière se donne des objectifs pertinents, définis notamment, dans des secteurs relevant de services dont il est question ici, en réponse à une demande de la société. C'est cette demande qui, finalement, identifie le fournisseur de prestations comme structure cohérente de réponse aux besoins. En d'autres termes, la coexistence de compétences considérées comme complémentaires au sein de l'IST lui donne-t-elle une valeur propre qui dépasse leur simple addition ? Les activités de recherche de nature académique peuvent être construites et dirigées en tant que projets spécifiques, intégrant précisément et d'emblée des activités de collaboration entre partenaires internes. Tel n'est plus le cas lorsque la demande est inversée. Se pose alors la question récurrente du statut des services au sein d'une institution académique, une question potentiellement génératrice de dissensions et, surtout, de compétition plus ou moins reconnue entre ces différentes activités, qui risque de les desservir toutes.

### Visa pour le futur

Une forte nécessité d'interdisciplinarité, et la coexistence d'obligations de prestations de services et d'exigences acadé-

miques peuvent sans aucun doute constituer des facteurs de complications dans le fonctionnement, et le profil apparent, d'une unité de recherche, d'enseignement et de services de santé et de sécurité au travail au sein d'une université. Pourtant, au vu de l'évolution actuelle des pathologies du travail, les besoins de recours à cette association de compétences ne vont certainement pas diminuer, aussi bien dans le domaine de la recherche que dans celui de la fourniture de prestations. |

## Carte de vœux

Oh, un arc-en ciel dans le jet d'eau, c'est donc qu'il fait soleil !

L'exposé des motifs du Conseil d'État genevois justifiait en son temps la création de l'Institut romand de Santé au Travail par l'augmentation nécessaire du bassin de recrutement des maladies professionnelles ! S'il savait que maintenant on s'y occupe de maladies liées au travail, d'ergonomie, de violence au travail, de MSST, d'hygiène du travail... Pour notre part, un seul souhait : que l'IST trouve toujours les ressources nécessaires au rayonnement des enjeux et des problématiques de la santé au travail.

Massimo Usel, Elisabeth Conne-Perréard OCIRT, Genève

## Forum Demain)

# Recherche en santé au travail : Quel avenir ? David Vernez, IST



Orfèvre en analyses de risque (vous souvient-il de sa présentation des réseaux de Petri dans Spécial-IST?), David Vernez passe avec une verticalité désarmante des abstractions les plus éthérées aux visions concrètes les plus pénétrantes et les plus organisées. Pas immérité, donc, que cet hélicoptère conceptuel soit aussi adjoint de la direction de l'IST pour la recherche et l'enseignement universitaire. (CAB)

**La santé au travail a considérablement évolué ces dernières années dans les pays occidentaux. La façon dont le travailleur et la place de travail sont perçus s'est sensiblement élargie, passant d'une focalisation sur les pathologies et les nuisances relevant presque exclusivement de la place de travail, vers une approche des nuisances multifactorielles et des pathologies non-spécifiques. Il ne s'agit pas d'un changement spontané, mais bien d'une adaptation à l'évolution constatée du monde du travail. Le champ de la recherche en santé au travail doit subir l'examen de cet élargissement et y trouver un ressort renouvelé.**

### Pas seuls au monde

On sait, au moins depuis la première étude européenne sur les conditions de travail<sup>1</sup>, que les pathologies dites "liées au travail" prennent une place importante dans les pays industrialisés. Les enquêtes quinquennales de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de travail de Dublin montrent par ailleurs une amplification du phénomène. Le stress, le harcèlement, les rythmes de travail et la pression conduisant à l'épuisement sont en progression, notamment parce que les conditions économiques poussent les entreprises à travailler avec des effectifs plus réduits tout en conservant le même volume de travail.

Bien que la Suisse ne fasse pas partie du collectif de ces études, il existe de fortes similitudes avec les conditions de vie et de travail des autres pays d'Europe et il est réaliste de penser que les mêmes constats s'y appliquent. En partie grâce à cette pression (indirecte) de l'Union européenne, le cadre suisse de gestion des risques a aussi notablement évolué. La directive MSST ou la loi sur la participation sont clairement issues de cette nécessité de mettre la Suisse en conformité avec les exigences européennes en la matière.

## Sauvegarder les valeurs du travail

On assiste à une prise de conscience politique des implications financières et sociales des conditions de travail. Parallèlement, l'interprétation du cadre législatif s'élargit et les autorités d'exécution prônent une approche globale de la problématique, dans laquelle des sciences moins techniques ou médicales que celles représentées par les seuls spécialistes de la sécurité au travail<sup>2</sup> sont appelées à jouer une place de plus en plus importante (psychologues du travail, ergonomes, ...).

L'intérêt porté aux pathologies non-spécifiques ou d'origine multifactorielle, telles que le stress, soulève aussi la question de la valeur du travail. Alors que pour les générations qui nous ont précédés, le travail était la base de la société et représentait l'essentiel de la vie ainsi que le passage obligé de la réussite sociale, il ne représente plus maintenant la seule valeur fondamentale. Il doit s'harmoniser avec les nouvelles exigences de la vie privée. Le travail a pourtant un rôle d'intégration sociale et d'épanouissement personnel important : en diminuant sa valeur, nous réduisons aussi ses impacts bénéfiques. Pour trouver un équilibre viable entre vie privée et vie professionnelle, le travail doit conserver une valeur et un « sens » par rapport à ce que nous jugeons important dans la société.

## Orientations

Pour être crédible, la recherche dans les domaines des sciences appliquées doit anticiper et répondre aux problématiques « de terrain ». Les thématiques pertinentes de la santé au travail sont donc largement dictées par l'évolution du monde du travail et par le contexte actuel de sa mise en œuvre. Trois orientations arbitraires peuvent être retenues :

### 1. Les nuisances et pathologies « classiques » : vigilance et prospective

Les contraintes environnementales et économiques ont conduit les pays occidentaux à une délocalisation des activités de production. En termes de nuisances physico-chimiques classiques (solvants, poussières, rayonnements), qui sont à l'origine de l'essentiel des pathologies dites professionnelles, cette tendance a conduit à une diminution des quantités (ou intensités) au profit d'une plus grande variété. Parallèlement à cette évolution, on assiste à un accroissement du besoin d'outils prospectifs, permettant une évaluation et une priorisation de l'ensemble des risques liés à une entreprise. Ce besoin est manifeste dans les exigences de la « directive MSST » en matière d'analyse de risque. Il s'agira donc, pour ces risques classiques, de se focaliser en priorité sur :

- l'évaluation et la caractérisation des risques liés à l'apparition de nouveaux produits, de nouveaux procédés de travail ;
- le développement des outils d'évaluation prospectifs permettant une maîtrise précoce des situations à risque (simulations, banding approach, ...)

### 2. Les pathologies liées au travail : caractérisation et prise en charge

Si les études européennes ont permis d'identifier et, dans une certaine mesure, d'évaluer l'ampleur du phénomène, la caractérisation des pathologies dites « émergentes » ou pathologies liées au travail reste très lacunaire. Leur causalité multiple ainsi que la présence de nombreux facteurs confondants, à la fois dans l'environnement professionnel et privé, rend toute évaluation quantitative difficile. Pour ces mêmes raisons, la prise en charge de ces pathologies reste problématique. L'expérience a montré qu'une approche « uniquement » focalisée sur les conditions de travail ou sur le patient en tant qu'individu privé, n'était pas efficace. Dans ce domaine il s'agit donc principalement de travailler sur :

- la caractérisation objective des pathologies professionnelles (notamment l'évaluation du rôle des conditions de travail dans leur émergence) ; cette caractérisation est notamment nécessaire pour orienter efficacement les activités de prévention ;
- le développement de méthodes de prise en charge pluridisciplinaires alliant traitement clinique et intervention à la place de travail ;
- la validation de méthodes de prise en charge, de manière à pouvoir choisir, parmi les différentes stratégies possibles, celle dont l'efficacité a été démontrée (evidence-based medicine).

### 3. Les interfaces : développer les synergies

L'élargissement actuel des disciplines impliquées dans la santé au travail soulève implicitement la question de sa position et de ses interfaces avec des domaines apparentés tels que la santé publique. En Suisse, à l'heure actuelle, ces interactions restent très limitées et les outils nécessaires à ces synergies sont pauvres. Les spécialités médicales qui ont une relation avec la médecine du travail (dermatologie, rhumatologie, pneumologie, neurologie, etc.) n'ont que fort peu (et souvent pas du tout) de contact avec la santé au travail, ce qui empêche les progrès de la connaissance dans ces pathologies émergentes.

Ce manque d'interactions entre les disciplines et les domaines qui touchent la santé au travail est une réalité en médecine, mais il est encore plus flagrant dans les domaines non médicaux (sciences sociales, sciences techniques, sciences économiques, etc.). Le développement de ces interdépendances est un véritable défi auquel la recherche en santé au travail se doit de participer activement. Les domaines pour lesquels ces interfaces doivent être développées sont notamment :

- la santé publique
  - l'environnement (relation pollution interne et pollution externe à l'entreprise)
  - l'économie de la santé
  - l'économie en termes de management d'entreprise
  - la fiabilité des processus et des techniques de travail
  - le contexte socioculturel du travail
- La piste de la « salutogenèse », qui cherche à valoriser les aspects bénéfiques du travail en termes de santé et d'épanouissement personnel, devrait aussi être développée. ➔

## Carte de vœux

“Since 1975, IST has been collaborating with WHO as a Centre of Excellence. IST collaborators represent a body of important experts for the Occupational Health Programme and for the members from within the Network of Collaborating Centres in Occupational Health. We enjoy working with IST staff who provide us with continual updated skills. In addition, they are very dedicated to our common goal and actions, which serve the workers of the world. We are looking forward to continue our collaboration successfully for the years to come.”

The Occupational Health Team, WHO, Geneva  
Evelyn Kortum-Margot, Scientist

Et en plus, voilà Junior qui pratique les langues étrangères.  
Il a de l'avenir, on vous assure (et même du passé !)

Bulletin de l'Institut universitaire  
romand de Santé au Travail (IST)  
ISSN 1422-2191

**Rédaction :**

C. A. Bernhard (Rédacteur responsable)  
M.-A. Boillat, P.-O. Droz, S. Kurth, T. Vu Duc

**IST, Bugnon 19, 1005 Lausanne**

Tél. +4121-314 74 21  
Fax +4121-314 74 20  
www.iurst.ch

**Réalisation :**

Atelier TPCM | R. Mili - O. Walker  
1227 Genève

**Impression :**

Imprimerie City Offset  
1227 Genève  
Imprimé sur papier recyclé.

**Reproduction d'articles :**

Bienvenue avec mention de la source  
et envoi d'une copie justificative.

suite de la page 19

Là encore, il s'agit de trouver des synergies avec des domaines connexes tels que la santé publique et les aspects socio-culturels du travail.

**Quelles structure(s) de recherche ?**



Les activités de recherche se situent, par définition, à la limite des connaissances actuelles du domaine. Cette évidence apparente n'est pas triviale dans le cas d'une science pluridisciplinaire comme la santé au travail. La seule vue d'ensemble des connaissances actuelles requiert un éventail important de compétences. Cela est d'autant plus vrai pour les risques émergents, qui sont essentiellement plurifactoriels. La période des petites entités spécialisées et indépendantes a vécu. Une « taille critique », en termes de multiplicité des compétences, est nécessaire à l'élaboration d'une démarche de recherche pertinente. L'IST et le HSE (EPFZ) sont les précurseurs de tels « pôles » pluridisciplinaires. Pour acquérir un « poids » suffisant et pour affronter les nouveaux défis de la santé au travail, un renforcement et un élargissement des compétences est encore nécessaire. A défaut de pouvoir se doter d'une entité de la taille de l'INRS français, la Suisse peut acquérir plus de poids et de visibilité internationale par le développement des synergies et de la complémentarité au sein de son « réseau » interne de recherche. On peut imaginer, à terme, un réseau d'entités de recherche qui fonctionne comme un institut national « virtuel » coordonnant les activités de recherche en Suisse et pouvant servir d'interlocuteur auprès des groupes et réseaux de recherche internationaux. |

<sup>1</sup> First European Survey on the Work Environment, Luxemburg, Office for official publications of the European Communities, 1992.

<sup>2</sup> Chargés de sécurité, ingénieurs de sécurité, médecins du travail, hygiénistes du travail

P.P. 1000 Lausanne 1  
Dépôt en nombre

Adresse de retour :  
IST - Bugnon 19  
CH-1005 Lausanne



Spécial-IST / Informations de santé au travail

Une photographe? N

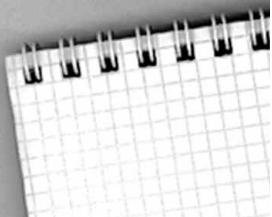


Un peu, beaucoup, etc.: c'est à Corinne Genier que nous devons la couverture du numéro 12, vous vous souvenez? L'arbre tendu comme un arc et le poteau indicateur tirant la flèche qui mesurait les temps de marche.

Mais surtout elle est chargée de production pour Spécial-IST. Autrement dit, elle fait tout ce qu'un rédacteur ne fait pas: correspondance avec les auteurs, tenue et suivi du planning, distribution, etc.

Donc c'est elle aussi qui semonce le rédacteur quand il prend des libertés avec l'agenda. Alors, hmm, on dit merci à la dame! (CAB)

**Bloc Notes**



**Aux agendas!**

Le goûter d'anniversaire vous a paru un peu court? Vous auriez bien repris un peu de gâteau? Ou vous trouvez plutôt que tout cela ne fait pas bien sérieux, qu'un anniversaire comme celui-là, ça demande un minimum de solennité, de décorum, bref un vrai quelque chose digne d'un Institut universitaire, quoi!

Rassurez-vous, on n'a pas mis 10 ans pour s'arrêter à ça! «Notre» dixième, on va encore se le déguster et pas tous seuls dans notre coin. Alors, si vous voulez nous faire le plaisir de le partager avec nous, reprenez les 12 et 13 novembre 2004

L'IST fera portes ouvertes et vous concocte un menu encore à définir, mais on y travaille. Alors, à cet automne? (CAB)